

27 novembre 2019

Session d'hiver 2019 des Chambres fédérales - priorités de constructionromande

### Table des matières

#### Conseil des Etats

1. 19.026 - Pour une immigration modérée (initiative de limitation). Initiative populaire..... 1

#### Conseil des Etats

##### 1. **19.026 - Pour une immigration modérée (initiative de limitation). Initiative populaire**

Le texte de l'initiative pose que la Suisse règle de manière autonome l'immigration des étrangers et ne peut conclure d'accord comprenant un régime de libre circulation. Les dispositions transitoires donneraient un délai d'un an au Conseil fédéral pour négocier la fin de l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne ; en cas d'échec, le Conseil fédéral devrait dénoncer cet accord dans un délai d'un moi.

Cette initiative attaque directement l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne, accord pourtant fondamental pour l'économie suisse et l'industrie de la construction. L'initiative met également en danger le paquet des Bilatérales I et l'avenir de la voie bilatérale régissant les relations entre la Suisse et son principal partenaire économique.

Le Conseil national a refusé l'initiative lors de la session d'automne 2019.

**Position de constructionromande** : Rejet, suivant vote du Conseil national et de la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats

**Pour plus d'information :** **Nicolas Rufener, directeur**

022 339 90 00 - 078 754 48 57 - [rufener@fmb-ge.ch](mailto:rufener@fmb-ge.ch)

[www.constructionromande.ch](http://www.constructionromande.ch)

constructionromande est une association intercantonale fondée en 2016 pour défendre les intérêts de l'industrie romande de la construction. Elle est affiliée à constructionsuisse dont elle diffuse les idées et les valeurs en Suisse romande.

constructionromande fédère une dizaine d'associations romandes de branche et d'associations interprofessionnelles cantonales du Gros œuvre, du Second œuvre, des métiers techniques du bâtiment, des mandataires et des fournisseurs de la construction. Elle constitue de ce fait un interlocuteur privilégié et représentatif auprès des politiciens et des médias pour toutes les questions se rapportant à l'industrie romande de la construction.